

L'étiquetage nutritionnel doit encore faire ses preuves

Selon l'avis rendu public ce 14 février 2017 par l'Anses, Agence nationale de sécurité des aliments, publié ce 14 février 2017, la pertinence en matière de nutrition de systèmes d'information nutritionnelle (SIN) n'est pas démontrée.

Les systèmes d'information nutritionnelle (SIN) sont-ils pertinents au regard des enjeux de santé publique en matière de nutrition ? C'est la question que la Direction générale de la santé (DGS), la Direction générale de l'alimentation (DGAL) et la direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont posé à l'Anses voilà un peu plus d'un an.

Des formes visuelles sur l'avant de l'emballage

Qu'est-ce qu'un SIN ? « Des formes visuelles (logos, couleurs, graphiques...) proposant au consommateur une information nutritionnelle synthétique sur la face avant des emballages, en complément de la déclaration obligatoire figurant depuis décembre 2016 en face arrière de tous les produits préemballés », décrit l'Anses.

Et quand l'Agence parle de pertinence de ces SIN, elle parle de « capacité à réduire l'incidence de pathologies dans l'ensemble de la population par l'intermédiaire de leurs effets sur les choix alimentaires. L'étiquetage nutritionnel devrait donc [...] permettre au consommateur d'intégrer ces informations afin d'améliorer ses comportements alimentaires de manière durable. »

Une capacité incertaine

Bilan : la capacité des SIN examinés à améliorer le choix des consommateurs est incertaine dans l'état actuel des connaissances scientifiques. « L'Anses estime que la mécanique de construction des SIN examinés [...] apparaît peu pertinente au plan nutritionnel. » Et donc que leur « pertinence nutritionnelle dans une perspective de santé publique n'est pas démontrée ».

L'UFC Que choisir n'a pas mis longtemps à réagir, demandant au ministère de la Santé « d'accélérer le calendrier. Loin d'être une découverte, cet avis [de l'Anses] ne fait que confirmer

que s'agissant d'affections de longue durée et aux origines multiples, il n'existe évidemment aucune étude disponible sur les effets potentiels de ces étiquetages », estime l'association.

« Compte tenu du périmètre de la saisine, l'Anses ne se prononce bien évidemment pas sur l'efficacité des modèles d'étiquetages en termes d'information des consommateurs, poursuit-elle. Pourtant, c'est bien l'objet premier du futur étiquetage officiel français d'aider les consommateurs au quotidien à identifier simplement et rapidement l'intérêt nutritionnel des produits. Or sur ce point, les études démontrant la pertinence des dispositifs de couleur sont légion. »

Lien article <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/alimentation-letiquetage-nutritionnel-doit-encore-faire-ses-preuves-1,1,567647675.html>